

Conclusion du TD n°3 : Les taux d'intérêt

Le taux d'intérêt réel, c'est-à-dire corrigé des effets de l'inflation, mesure la charge financière réelle pour l'emprunteur et la rémunération réelle pour le prêteur. En effet, placer 1000€ sur un compte bancaire qui rapporte 10% l'an n'est pas nécessairement une bonne affaire si dans le même temps les prix augmentent de 15% : avec 1.100 € l'an prochain, vous pourrez en fait consommer moins de biens et services qu'avec 1000€ aujourd'hui. Le taux d'intérêt réel est ici négatif (-5% par an). Par approximation on peut donc écrire :

$$\boxed{\text{Taux d'intérêt nominal} - \text{taux d'inflation} \approx \text{taux d'intérêt réel}}$$

Le taux d'intérêt nominal est le taux d'intérêt affiché/proposé au moment du placement (livret d'épargne par ex) ou au moment du prêt. Selon comment vont évoluer les prix pendant la durée du placement / du crédit (le taux d'inflation), ce que l'on ne peut pas savoir à l'avance, le taux d'intérêt réel à l'échéance va être différent du taux d'intérêt de départ (le taux nominal).

Complétez pour vérifier que vous avez bien compris :

	Epargne			Crédit		
Taux d'intérêt annoncé (nominal)	2,25%			5,75%		
	(taux garanti livret A)			(taux fixe)		
Taux d'inflation moyen pendant la durée du placement ou du crédit (qui n'est connu qu'après, à la fin du placement / crédit)	-0,5%	1,5%	7%	-0,5%	1,5%	7%
Taux d'intérêt réel du placement / du crédit						
Avantageux pour la banque ou le ménage ?						

On dit que l'inflation dégrade le pouvoir d'achat d'une somme d'argent.